

Bachelier en management de la logistique

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE
Tél : +32 (0) 64 23 76 23 Fax : +32 (0) 64 23 76 33 Mail : eco.lalouviere@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Logistique et Supply Chain II			
Code	ECLG2B24LOG	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	72 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Sandy SALMON (sandy.salmon@helha.be) Pauline CLAEYS (pauline.claeys@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement est le prolongement de l'Unité d'Enseignement Logistique et Supply Chain I. Elle vise à définir les différentes facettes de la logistique et ses terminologies fondamentales. Elle permet également d'étudier différents outils et méthodes permettant d'optimiser des opérations d'approvisionnement, de gestion de stocks et de logistique.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'insérer dans son milieu et s'adapter à son évolution**
 - 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
 - 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
 - 1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles en y intégrant les enjeux liés au développement durable
- Compétence 2 **Communiquer, écouter, informer, conseiller les acteurs tant en interne qu'en externe**
 - 2.2 Adapter ses techniques de communication, son vocabulaire à l'interlocuteur quel qu'il soit
 - 2.3 Comprendre les attentes et besoins de son interlocuteur
- Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au domaine des transports et logistiques**
 - 3.4 Optimiser les opérations logistiques
- Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**
 - 4.1 Positionner la logistique dans la stratégie de l'entreprise
 - 4.2 Mettre en place et interpréter les tableaux de bord et indicateurs de performance en matière de logistique
 - 4.3 Prendre en compte les dimensions économiques, financières et environnementales dans les analyses et prises de décisions
- Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**
 - 5.3 Assurer le suivi documentaire et physique des opérations

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera à même de :

- Cerner les différentes facettes de la logistique, d'une supply chain, des flux, des enjeux et des possibilités de collaborations,
- Expliquer et connaître les fondamentaux de la terminologie en logistique,

- Concevoir des indicateurs de performance et des tableaux de bord,
- Expliquer les enjeux et les spécificités de la logistique militaire (notamment dans sa dimension de logistique de projection) et faire le parallèle avec un contexte de logistique plus "traditionnelle" (achats, production, ventes, ...)
- Représenter le schéma de la chaîne logistique d'une entreprise

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECLG2B24LOGA	Logistique et Supply Chain II	48 h / 4 C
ECLG2B24LOGB	Achats et approvisionnements	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECLG2B24LOGA	Logistique et Supply Chain II	40
ECLG2B24LOGB	Achats et approvisionnements	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

Sauf décision contraire du jury de délibération, en cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.

Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session)

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en management de la logistique

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE
Tél : +32 (0) 64 23 76 23 Fax : +32 (0) 64 23 76 33

Mail : eco.lalouviere@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Logistique et Supply Chain II			
Code	4_ECLG2B24LOGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sandy SALMON (sandy.salmon@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement est le prolongement de l'Unité d'Enseignement Logistique et Supply Chain I. Elle vise à définir les différentes facettes de la logistique et ses terminologies fondamentales. Elle permet également d'étudier différents outils et méthodes permettant d'optimiser des opérations d'approvisionnement, de gestion de stocks et de logistique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Cerner les différentes facettes de la logistique, d'une supply chain, des flux, des enjeux et des possibilités de collaborations,
- Expliquer et connaître les fondamentaux de la terminologie en logistique,
- Concevoir des indicateurs de performance et des tableaux de bord,
- Expliquer les enjeux et les spécificités de la logistique militaire (notamment dans sa dimension de logistique de projection) et faire le parallèle avec un contexte de logistique plus "traditionnelle" (achats, production, ventes, ...)
- Représenter le schéma de la chaîne logistique d'une entreprise
- Mobiliser différents outils spécifiques à la logistique: Barycentre, méthode des concentrations, Wilson, Méthode ABC

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Modules constitutifs de la "roue logistique",
Arborescences de production et nomenclatures,
Manufacturing Execution Systems,
Lean Management,
Logistique militaire (visite),
Terminologies et définitions logistiques,
Gestion de stock,
Représentation de la chaîne logistique,
Visite au Port d'Anvers (quand organisé).
Méthodologies d'amélioration d'organisations logistiques
E-commerce et problématiques du "dernier kilomètre"
Quantifications de charges de productions, de volumes d'achats, de prestations, de ventes, etc.,
Fixation des termes incontournables (lexique) que tout diplômé Bachelier en Management de la Logistique se doit de maîtriser.
Optimisation de la gestion des stocks et des approvisionnements,
Représentation de la Supply Chain et Chaîne de création de valeurs,
Gestion des stocks et approvisionnements
Aspects stratégiques de la supply chain, arbitrages et change management
Mondialisation, globalisation et incidences logistiques,
Optimisation de la gestion des stocks et des approvisionnements,

Démarches d'apprentissage

Analyse de documents, extraits d'ouvrages, ...
Travaux en groupes,
Exposés de l'enseignant,
Les différentes visites (formation à la logistique militaire et visite) sont obligatoires et font partie de l'acquis d'apprentissage.

Dispositifs d'aide à la réussite

Dispositifs disponibles en ligne

Sources et références

"Logistique / production, distribution, soutien", Yves PIMOR, Michel FENDER, L'Usine Nouvelle, Dunod, 5ème édition, Paris, 2008

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- notes de cours, lexiques,
- diaporama de Ecole de Logistique des Forces Armées Belges (Tournai)

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q2: Participation à la visite pour 15%

La participation aux visites est obligatoire.

La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Les étudiants « diplômables » en janvier

Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée. Les modalités et consignes des évaluations de l'activité pédagogique sont déposées sur ConnectED.

Pour un étudiant diplômable en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il sera interrogé seront définies dans une convention spécifique, signée par l'étudiant et l'enseignant concerné.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	15		
Période d'évaluation	Eve	85			Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la

note la plus faible des AA en échec.

- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en management de la logistique

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE
Tél : +32 (0) 64 23 76 23 Fax : +32 (0) 64 23 76 33

Mail : eco.lalouviere@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Achats et approvisionnements			
Code	4_ECLG2B24LOGB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Pauline CLAEYS (pauline.claeys@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'AA achats et approvisionnements est une facette de la logistique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant.e sera capable de/d' :

- Appliquer dans sa vie professionnelle future une démarche d'achat professionnelle
- Distinguer prix et coût d'achat et les calculer
- Gérer un stock en répondant aux trois questions de base : quoi, combien et quand commander
- Etablir les liens entre les différents acteurs de la chaîne d'approvisionnement
- Présenter une politique d'approvisionnement cohérente en utilisant les concepts-clés.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Achat et approvisionnement parmi les fonctions et les services de l'entreprise

Politique d'approvisionnement cohérente : développement des concepts-clés

Just-in-Time : principe, conséquences, applications

Prix et coût d'achat

Caractéristiques des achats

Acheteur et démarches d'achat : avant, pendant et après ; procédures et documents en lien avec la RSE

Démarches d'apprentissage

Cours magistral

Démarche déductive

Démarche inductive

Méthode active

Approche par situation problème

Pédagogie du projet

Travail en autonomie

Dispositifs d'aide à la réussite

Correction des exercices par les pairs

Séance de "Questions/Réponses" préalable à l'évaluation

Sources et références

La négociation Acheteur/Vendeur de Y. Lellouche et F. Piquet chez Dunod
Le category management de S. Cogitore chez Dunod
La supply chain de C. Poirier chez Dunod
Le marketing achats de R. Perrotin aux éditions d'Organisation
Achats industriels à l'international de C. Horvat aux éditions d'Organisation
Comment optimiser les approvisionnements de R. Bourbonnais et P. Vallin chez Economica
Approvisionnement de JP Durand chez Gualino
Management des achats de Castagnos aux Presses Universitaires de Grenoble
Les achats – La révolution discrète de M. Ayel chez Elenbi
La boîte à outils de l'acheteur de Stéphane Canonne et Philippe Petit chez Dunod

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports seront disponibles sur Connected

4. Modalités d'évaluation

Principe

Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée.

Les modalités et consignes des évaluations de l'activité pédagogique sont déposées sur ConnectED.

Au Q2 :

L'activité d'apprentissage est évaluée via un travail dont les consignes sont postées sur la plateforme pour 40 % de la note finale un examen écrit en session comptant pour 60 % de la note finale

Au Q3:

L'activité d'apprentissage est évaluée via un examen écrit valant 100 % de la note.

Pour un.e étudiant.e diplômable en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il/elle sera interrogé.e seront définies dans une convention à part signée par l'étudiant.e et l'enseignant.e concerné.e.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	20		
Période d'évaluation			Exe	80	Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.

Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation

restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).